

Les Echos de Rome

Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, 15-20 octobre 2012

16 octobre 2012

LA C2A PRESENTE AU CSA POUR DEFENDRE LE DROIT A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET A LA NUTRITION

La 39ème session du CSA (Comité pour la Sécurité Alimentaire) se déroule à Rome du 15 au 20 octobre 2012. La C2A y participe via 3 organisations: le CCFD, ACF et le GRET, accompagnée par plusieurs de ses partenaires du Sud.

Le CSA est un comité de la FAO, réformé en 2009 suite à la crise des prix alimentaires élevés pour devenir l'instance internationale démocratique de concertation et de décision sur les questions relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Tous les sujets directement concernés ou en lien avec la sécurité alimentaire ont vocation à y être débattus, ce qui fait que le CSA peut potentiellement se pencher sur un très grand nombre de thèmes.

TRANSPARENCE DANS LES ACHATS FONCIERS

Les Etats, les organisations internationales, les organisations de la société civile et des représentants du secteur privé sont représentés au sein de cette instance paritaire qu'est le CSA, une des seules instances internationales suffisamment transparentes pour que toutes ces parties-prenantes discutent ensemble, dans la même salle, des questions de sécurité alimentaire.

En mai de cette année 2012, le CSA a accouché d'un beau succès. En effet, les discussions sur les directives volontaires sur le foncier qui étaient engagées au CSA depuis plus de deux ans ont finalement abouties à l'adoption d'un texte final. Ces directives viennent fixer un certain nombre de critères d'accès au foncier, à transformer dans le droit national de chaque pays, pour permettre une meilleure transparence des achats fonciers, une reconnaissance des droits traditionnels et coutumiers et pour éviter les accaparements illégaux de terre.

Après leur adoption, la mise en œuvre de ces directives volontaires, dans chaque pays est en cours. Cette étape-clé permettra de déterminer si le processus, au-delà de l'adoption des principes,

peut effectivement aller à son terme et avoir un impact concret au niveau national. Un événement, co-organisé par la France, l'Allemagne et la FAO, sera consacré à ce sujet au cours de la semaine du CSA.

Au-delà de l'accès au foncier, le débat évoluera cette année vers les enjeux liés à tous les investissements dans l'agriculture. De la production familiale à petite échelle aux firmes multinationales, le sujet concerne un très grand nombre de cas de figure. Depuis plusieurs années et notamment depuis 2008, tout le monde s'accorde sur l'importance de réinvestir dans l'agriculture. Mais tout investissement n'est pas forcément bon pour la sécurité alimentaire... Certains

investissements agricoles peuvent même nuire à la sécurité alimentaire, en privant les paysans d'accès à la terre, en détruisant des emplois, etc. Le processus sur les « investissements responsables dans l'agriculture » devrait être adopté par le CSA cette année. Il sera l'occasion du lancement d'une large consultation de deux années visant l'adoption de principes transparents et consensuels ayant pour objectif de rendre plus responsables les investissements dans l'agriculture.

« Tout investissement n'est pas forcément bon pour la sécurité alimentaire »

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Un autre sujet important de cette 39^{ème} session est l'adoption prévue du Cadre stratégique global, le document clé du nouveau CSA depuis sa réforme en 2009. Ce document, très débattu depuis plusieurs mois lors des négociations préparatoires, rassemble un grand nombre de recommandations pour les pays souhaitant mettre en œuvre une politique de sécurité alimentaire. Il s'agit de mesures politiques qui font consensus dans la communauté internationale et avec la société civile. Un dernier chapitre (le 6^{ème}) a été ajouté pour lister les mesures ne faisant pas l'objet d'un consensus. C'est en particulier ce dernier chapitre (qui comprend notamment une mention sur la souveraineté alimentaire) que remettent en cause, notamment les Etats-Unis, l'Australie et le Canada, menaçant de ne pas accepter le dernier chapitre voire même de ne pas voter l'ensemble du document, ce qui représenterait une sérieuse remise en cause du CSA. A suivre, donc...

Par ailleurs, deux rapports publiés cette année par le Panel d'Experts de haut-niveau (instance de recherche lié au CSA) seront présentés et leurs principales recommandations discutées et adoptées par le CSA. Le premier rapport, très débattu, porte sur les liens entre le changement climatique et la sécurité alimentaire. Certains pays critiquent ce rapport car le CSA empièterait sur le mandat d'autres instances ou conventions internationales (comme la convention des Nations-Unies sur le changement climatique, UNFCCC en l'occurrence). Pourtant le CSA, seule instance internationale traitant de sécurité alimentaire, a toute la légitimité pour se pencher sur un sujet comme le changement climatique, à partir du

moment où l'impact sur la sécurité alimentaire est avéré et important. On ne peut que souhaiter, justement, une meilleure articulation entre les forums thématiques et une réelle prise en compte des questions de sécurité alimentaire par les autres instances internationales. Le second rapport porte sur la sécurité alimentaire et la protection sociale. Il montre l'impact important que peuvent avoir des politiques de protection sociale pour réduire la faim et l'insécurité alimentaire dans les pays les plus touchés.

Enfin, d'autres sujets importants sont à l'ordre du jour : l'adoption par le CSA d'une définition internationale de la « sécurité alimentaire et nutritionnelle » sera discutée, afin d'améliorer la prise en compte des questions de nutrition au sein du CSA ; un cadre d'analyse et d'intervention consensuel pour combattre « l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées », entre conflits, Etats fragiles, enjeux de gouvernance, crises récurrentes et interventions humanitaires fréquentes, sera débattu suite au Forum d'experts de haut-niveau organisé à Rome mi-septembre. Une discussion sur le suivi de la mise en œuvre au niveau national et régional des décisions adoptés au CSA sera également organisée : un sujet crucial pour assurer que les discussions politiques internationales au sein du CSA deviennent concrètes et permettent effectivement d'assurer une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle en priorité pour les personnes les plus concernées, les hommes et les femmes souffrant de la faim, quelque soit leur pays.

Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer collectif de ses membres, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail. Ainsi, la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) regroupe les ONG de solidarité internationale qui agissent pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale : 4D, aGter, Artisans du Monde, AVSF, l'AITEC, CARI, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, CRID, Gret, IRAM, MFR, Oxfam France, Peuples Solidaires en association avec ActionAid, Secours Catholique, Secours Islamique

L'objectif de la commission consiste à coordonner les travaux réalisés par ses participants, et faciliter la concertation entre ses membres dans leur travail de plaidoyer auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques internationaux. Les membres de la Commission s'accordent sur les représentations assurées au nom de Coordination SUD en un ensemble de lieux (Concord au niveau européen, FAO, OMC, CNUCED), et y échangent des informations sur les enjeux internationaux en cours. La commission est mandatée par Coordination SUD pour formuler les positions que prend le collectif lors des principaux rendez-vous institutionnels traitant de l'agriculture et de l'alimentation.

Cette note a été rédigé par Etienne du Vachat (ACF).



Les Echos de Rome sont réalisés avec le soutien de l'AFD.

Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

